

# Catherine Dutheil, Ronan Le Balc'h et Aurélie Klein rejoignent Coblenca & Associés

MARDI 14 DÉCEMBRE 2010 **LEGALNEWS**



Like

0

**Le cabinet Coblenca & Associés renforce son département Droit social, en accueillant deux nouveaux collaborateurs, Catherine Dutheil et Ronan Le Balc'h, ainsi que son département IP - IT - Communication avec l'arrivée d' Aurélie Klein en qualité de of counsel.**

## **Catherine Dutheil**

Dotée d'une expérience de près de 9 ans auprès d'une clientèle essentiellement composée d'entreprises, Catherine Dutheil (38 ans) apporte son savoir faire à Elisabeth Laherre et Catherine Davico-Hoarau et plus généralement à l'équipe de droit social du cabinet.

Diplômée d'un DEA de droit des contrats de l'Université de Paris XI Sceaux et membre du Barreau de Paris depuis 2002, elle a exercé au sein de divers cabinets généralistes avant de rejoindre en 2007 le cabinet BDD Associés, spécialiste du droit du travail, droit syndical et de la sécurité sociale.

Elle a développé, au cours de sa carrière, une expertise particulière en matière de droit de la sécurité sociale et des contentieux afférents qui permet au cabinet de compléter son offre en droit social.

## **Ronan Le Balc'h**

Titulaire d'un DEA de droit européen, Ronan Le Balc'h (39 ans) embrasse la carrière d'avocat en 2008.

Il a auparavant successivement exercé dans le secteur associatif, dans des organismes de sécurité sociale et en entreprise, ce qui lui permet d'appréhender les problématiques qui se posent à ses acteurs et d'en anticiper leurs besoins.

Cette expérience doublée d'une 1ère collaboration au sein du cabinet Tuffal Nerson l'ont amené aujourd'hui à gérer avec aisance tant les relations individuelles que les relations collectives de travail. C'est donc tout naturellement qu'il a rejoint le département social du cabinet pour travailler plus particulièrement aux cotés de Charlotte Hammelrath et de Martine Riou.

## **Aurélie Klein**

Avocat depuis 2008, Aurélie Klein (29 ans) rejoint le cabinet en qualité de of counsel.

Elle intervient aux cotés de l'équipe IP-IT et lui apporte son expertise notamment en matière de droit des nouvelles technologies, de l'Internet, de la publicité et de la propriété intellectuelle.

Après un stage au sein du département droit des nouvelles technologies du cabinet Gide Loyrette Nouel, suivi d'une première expérience en tant que collaboratrice dans un cabinet parisien, elle a créé sa propre structure avant d'intégrer Coblence & associés.

Aurélie Klein est titulaire d'un DEA de droit communautaire ainsi que d'un DEA en droit de la propriété intellectuelle du Centre d'Etudes Internationales de Propriété Industrielle de l'Université de Strasbourg.

Elle est également chargée d'enseignement à la faculté de droit de Strasbourg, dans le cadre des Masters 2 « Droit de l'Economie Numérique » et « Commerce Electronique », et intervient auprès d'écoles d'ingénieurs informatiques ainsi que dans le cadre de formations pour des conseils et correspondants informatique et libertés.

Cette arrivée porte à 5 le nombre d'avocats du département IP-IT du cabinet.

**Suivant >**

